



# 7 raisons d'intégrer les fonds obligataires à votre portefeuille

## Vous hésitez à investir dans des fonds obligataires ?

Découvrez les caractéristiques et opportunités potentielles de l'univers obligataire !



### 1 Un environnement macro-économique favorable

Les prix des obligations ont commencé à augmenter fin 2023, portés par l'anticipation des investisseurs d'une baisse des taux des banques centrales courant 2024 et l'environnement devrait leur rester favorable au cours des prochains mois. Le prix des obligations devrait bénéficier d'une baisse des taux.

**Rappelons que les prix des obligations évoluent à la hausse quand les rendements obligataires baissent.**

Les rendements devraient donc baisser tout en restant attractifs.



### 2 Un potentiel de rendement attractif à long terme...

Les taux d'intérêt à **long terme sont normalement plus élevés que ceux à court terme**, ce qui permet aux produits obligataires d'offrir un potentiel de rendement plus élevé.



### 3 ... avec des opportunités potentielles à court terme

Afin de les saisir, les gérants de fonds peuvent piloter leur portefeuille de **manière dynamique**, en l'arbitrant selon différentes **sources de performance potentielle à court terme**, telles que :

- la sensibilité aux taux<sup>1</sup>
- l'allocation entre zones géographiques
- l'évolution de la courbe des taux<sup>2</sup>
- le choix entre obligations d'entreprises ou d'État
- la sélection des émetteurs

Ce dynamisme est particulièrement adapté dans le contexte actuel de **forte volatilité des marchés obligataires** reflétant l'incertitude des investisseurs.





## 4 Un large univers d'investissement ...

... qui permet aux gérants de fonds de diversifier leur portefeuille **géographiquement, par secteur, par échéance et par type d'émetteur.**



## 5 Source de diversification



Les obligations sont une classe d'actifs de base dans un **portefeuille équilibré**. Elles offrent une **diversification** intéressante par rapport aux actions, en raison d'une corrélation généralement négative entre ces deux actifs : lors des phases de **baisse des marchés d'actions, les obligations connaissent normalement une hausse.**

Cela n'a en revanche pas été le cas lors de la poussée inflationniste de 2022-2023, ces deux marchés ayant enregistré des pertes, mais nous sommes maintenant revenus à des conditions plus normales.



## 6 Les obligations d'entreprises, une classe d'actifs attrayante...



... en raison de **valorisations historiquement basses**, d'une **forte demande des investisseurs et de la bonne résilience des entreprises**. À titre d'exemple, les taux de défaut<sup>3</sup> des obligations à haut rendement<sup>4</sup> en euros sont restés inférieurs à leur niveau historique en 2023<sup>5</sup>, et ce malgré un ralentissement économique prononcé.

Les marchés des obligations d'entreprises constituent aussi un **univers d'investissement extrêmement large**, dont les gérants de fonds sont les mieux placés pour tirer parti en raison des moyens dont ils disposent (accès direct aux entreprises, équipes d'analystes, etc.).



## 7 Donner du sens à votre placement

Le marché des **obligations vertes, sociales et durables** a connu une croissance exponentielle au cours des dernières années. Les obligations vertes sont devenues une classe d'actifs très bien **diversifiée en termes de secteurs et de zones géographiques.**

Si vous souhaitez **investir de manière responsable**, ces obligations constituent une base essentielle, en raison de l'amélioration des normes de marché et des pratiques de reporting d'impact.





## Sources et lexique :

1. **Sensibilité aux taux** : mesure du risque de taux d'intérêt lié à une obligation en fonction de son échéance, de son rendement, de son coupon et de ses conditions de remboursement anticipé.
2. **Courbe des taux** : représentation graphique du niveau des taux d'intérêt des emprunts émis par un État en fonction de différentes durées d'emprunt (3 mois, 6 mois, 1 an, 2 ans, 5 ans, 10 ans, 30 ans ...). Une courbe des taux est une photographie à un instant T du lien existant entre le niveau des taux d'intérêt et l'échéance des emprunts.
3. **Taux de défaut** : risque que l'émetteur ne rembourse pas l'emprunt aux investisseurs.
4. **Obligation à haut rendement** : obligation émise par un émetteur dont la note Standard & Poor's est inférieure à BBB- qui propose un fort rendement en contrepartie d'un haut niveau de risque.
5. **Source** : Moody's. Le taux de défaut des obligations à haut rendement libellées en euros est de 1,3% sur une base pondérée en 2023, soit un niveau inférieur à leur médiane à long terme.

## INFORMATIONS IMPORTANTES

### Investir comporte des risques, notamment un risque de perte en capital.

Cette communication n'a pas de vocation contractuelle mais constitue une communication publicitaire.

Elle est uniquement fournie à titre indicatif et ne constitue pas une recommandation ni une analyse ou un conseil financier. Elle ne saurait en outre être considérée comme une sollicitation, une invitation ou une offre d'achat ou de vente d'OPC.

Avant toute souscription d'un organisme de placement collectif (OPC), l'investisseur potentiel est invité à se rapprocher de son conseiller pour que ce dernier puisse s'assurer de l'adéquation de l'investissement envisagé avec sa situation financière et patrimoniale.

La décision d'investir doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs d'un OPC.

Rien ne garantit que les considérations ESG amélioreront la stratégie d'investissement ou la performance d'un fonds.

Les performances passées ne constituent pas une garantie ni un indicateur des performances futures.

Le présent document repose sur des sources qu'Amundi considère comme fiables au moment de la publication. Les données, opinions et analyses peuvent être modifiées sans préavis. Amundi décline toute responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation des informations contenues dans ce document. Amundi ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable de toute décision ou de tout investissement effectué(e) sur la base des informations contenues dans le présent document.

Les informations contenues ne peuvent être copiées, reproduites, modifiées, traduites ou distribuées sans l'autorisation écrite préalable d'Amundi. Toutes les marques et logos éventuels utilisés à des fins d'illustration dans ce document sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.

**Date de publication** : juillet 2024.

**Amundi Asset Management** Société par Actions Simplifiée agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro GP04000036 en qualité de société de gestion de portefeuille, dont le siège social est sis 91-93, boulevard Pasteur, 75015 Paris, France et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 437 574 452.